



Assemblée participative

Jeudi 28 septembre 2017

Procès-verbal

Présents : R. Schwok, G. Khan, S. Bionda, F. Esposito, H. Houbart, J. Riat, T. Sattler, S. Davidshofer, B. Fontanellaz, A. Pfund, S. Pedrisat, J. Bertsch, J. Bousquet, M. Gumovski, Paulet

Excusés : K. Amacher, S. Hug, N. Levrat, C. Carrère

Invité : B. Stoll

1. Approbation du PV de la dernière séance (15.6.17), de l'ordre du jour et annonce des divers

PV + ODJ approuvés à l'unanimité. Pas de divers annoncés.

Remplacements :

- Mme Kaspiarovich -> M. Houbart pendant le semestre d'automne 2017-18.

- Mme Aepli -> M. Fontanellaz

Pour la séance du Jour :

- M. Léo Blanc -> Mme Marion Gumowski

- Mme Zélie Antier -> Mme Juliette Bousquet

- M. Mégroz -> Simon Pedrisat

Point 5 change : point d'information de la Direction

2. Bilan de la rentrée académique 2017 et remerciements aux associations étudiantes pour leur collaboration

René Schwok présente le bilan de rentrée : dans l'ensemble très bonne rentrée avec plus de programmes et d'étudiants. 1400 étudiants au GSI dont 1150 env. au BARI et env. 300 dans les Masters. Le BARI rencontre de plus en plus de succès.

Vol des 42 copies : le problème réglé. Aucun recours.

Remercie les associations étudiantes pour leur aide lors des séances d'information du BARI.

M. Houbart : pourquoi 36 ECTS en MAEE alors que les autres ont 30 ECTS ? -> Les autres Masters sont construits différemment en fonction des directeurs de chacun de ces Masters.

Mme Pfund : 150 BARI qui ont terminé en septembre et une vingtaine pour les Masters.

Cérémonie de remise des diplômes le 7 décembre 2017.

3. Approbation RE du Master en santé globale

Bienvenue à Beat Stoll qui présente le MAGH et les nouveautés du règlement. Suite à la première année complète de ce master, des changements ont été effectués :

Art 6 – Décision d'admission et équivalence d'études : 1/3 d'étudiants admis ont déjà un Master. 2^e = spécialisation donc équivalence d'un semestre

Art. 10 – Structure du programme d'études : renforcement de quelques cours : 3 ou 6 ECTS, mais possibilité de prendre 7 cours à 6 ECTS dans le 1^{er} semestre.

Art. 12 – double diplôme – Dual Degree avec IHEID.

Art. 13 – obtention des crédits ECTS : attribution des équivalences pour les étudiants disposant d'un master universitaire

CODIR-COPO et service juridique ont accepté le règlement.

M. Houbart : double diplômes : à moyen terme, y aurait-il possibilité de valider cela à d'autres Masters ? -> oui

Le règlement d'étude du MAGH a été approuvé à l'unanimité (14 voix).

4. Approbation du RE et du PE du MAS/CAS en sécurité globale

M. Schwok présente cette nouvelle formation continue MAS/CAS en sécurité globale

Directeur : Professeur René Schwok, Coordinateur M. Alexandre Vautravers

Inscription : Env. CHF 15'000.-

Formation principalement destinée à des policiers, militaire, OI, ONG et toutes personnes travaillant dans la sécurité. Mandat demandé par le Canton à l'UNIGE.

60 ECTS et débutera en janvier 2018

Le RE a été approuvé par les instances du GSI ainsi que le service juridique.

Le PE a été remanié avec plus d'enseignants de l'UNIGE

M. Houbart : art 3 : détailler les pièces à joindre plus explicitement -> Dans la pratique, cela ne se met pas dans le RE. Ceci est mentionné sur le site web de la FC

Le corps étudiant interroge la direction sur la nature de la relation entre la formation et l'aspect militaire/policier d'état -> ce qui est proposé dans le MAS/CAS n'est pas forcément traité dans les formations « normales » des policiers et de l'armée, mais ouvert à tous les publics et qui a pour but d'enseigner des sujets tels que l'éthique ou encore le droit international et humanitaire. La direction s'interroge également sur l'opportunité d'insérer une mention touchant à la charte éthique de l'UNIGE en ce qui concerne les futurs MAS. Proposition de poser la question lors de la conférence interfacultaire des formations continues.

Le RE et le PE ont été approuvés avec 10 pour et 4 abstentions.

5. Point d'information de la Direction

Problèmes d'encadrement des PdR au vu de l'augmentation du nombre d'étudiants :

7 postes d'assistants BARI ont été demandés au Rectorat et l'arbitrage budgétaire ne les a pas alloués au GSI. L'Uni doit diminuer les dépenses.

S'ensuit un débat sur la place donnée à l'enseignement au sein de l'UNIGE aujourd'hui :

M. Bertsch : l'effectif augmente et cela ne s'arrête pas. Et il y a d'autres problèmes également dans les séminaires. Pas viable à long terme. Est-ce que des solutions sont envisagées à ce niveau ? M. Schwok -> conscient des soucis d'encadrement, mais le GSI a fait les demandes qui s'imposaient. Il soulève également l'opportunité de supprimer les PdR afin de faire face à ce manque de ressources -> Les PdR sont primordiaux pour les étudiants.

M. Davidshofer : le nombre de PdR par assistant est passé de 11 à 18. Difficile, à 18, d'assurer la même qualité d'encadrement. Actuellement, 4.5 EPT d'assistants SPO s'occupent des PdR (10 personnes dont 2 à demi-charges).

M. Fontanellaz se demande : avec tout ce travail quand est-ce que les assistants ont le temps d'écrire leur thèse ?

M. Esposito : sur quelle base réglementaire un professeur peut donner 2 heures de moins de cours ? si vrai, c'est une pratique inacceptable. Il y a une séquence préjudiciable pour l'institution et les étudiants. Sollicite une clarification de la part des professeurs et se serait peut-être un levier auprès du Rectorat concernant les ressources pour l'encadrement.

6. Point d'information sur la tenue du Forum Emploi Carrière GSI

Après un an de mise en place pour le GSI, le Forum Emploi se tiendra du 2 au 10 octobre 2017 avec à ce jour une centaine de personnes inscrites. C'est donc un gros succès qui répond à un réel besoin. L'information a également très bien circulé.

M. Bertsch remercie, au nom des étudiants, toutes les personnes qui ont contribué à la mise sur pied de ce Forum. Très utile pour eux.

7. Liste des évènements

M. Esposito rappelle que tous ces évènements sont notamment une bonne opportunité pour les étudiants.

Plus d'une trentaine d'évènements sont organisés par le GSI par année.

8. Constitution de la Commission de l'enseignement du GSI

M. Bertsch annonce que la composition de la Commission est désormais complète.

9. Divers

Discussion sur l'éventualité de déplacer l'AP le jeudi 12h00.

M. Hug, directeur du BARI, ne peut être présent les jeudis à 16h00 (cours).

La séance est levée à 18h00.